

[francebleu.fr](https://www.francebleu.fr)

Carte scolaire dans l'Eure : les syndicats boycottent la première réunion pour dénoncer "une forme de mépris"

Laurent Philippot

4-5 minutes

Publié le mercredi 1 avril 2026 à 14:14

Première étape de discussions sur la carte scolaire 2026-2027 dans l'Eure, le conseil social d'administration n'a pas eu lieu ce mercredi matin à Évreux. Les syndicats ont refusé de siéger pour protester contre une maladresse de leur hiérarchie.

Les élus sont restés debout et ont lu une déclaration. Françoise Moncada, la directrice académique des services de l'Éducation nationale, leur a dit *"merci, au revoir"* et le CSA-SD, le conseil social d'administration, était terminé. **Les organisations syndicales ont refusé de siéger** pour cette première réunion ce mercredi matin à Évreux (Eure). Alors que [66 classes doivent fermer en septembre prochain](#) dans le département, des enseignants ont reçu un courrier leur annonçant la fermeture avant même la tenue des instances qui doivent valider (ou non) lesdites fermetures.

Le courrier qui a été envoyé aux enseignants dont la fermeture de classe est programmée © Radio France - Document transmis par les syndicats

Mardi 31 mars était une journée de mobilisation dans l'Éducation nationale. *"Les collègues ont donc manifesté et se sont mis en grève, explique Mathilde Marnière, co-secrétaire départementale de la FSU-SNUipp. Quand ils sont rentrés chez eux dans l'après-midi, ils ont reçu un courrier annonçant la fermeture de leur poste avant même que les discussions n'aient lieu. On a été vraiment **surpris, étonnés, agacés** et on s'est sentis vraiment méprisés."*

Enseignante à l'école maternelle du Petit-Charlemagne au Val-d'Hazey et élue SNUipp, Élise Rousselin voit dans la réception de ce courrier *"une forme de mépris"* de la part de son administration. Son école va être fusionnée à la rentrée avec l'école primaire, la professeure des écoles a donc reçu un arrêté de réaffectation. *"C'est la première fois que je reçois mon arrêté avant même que toutes les instances légales se soient tenues. C'est une forme de mépris vis-à-vis des collègues et du rôle des syndicats dans la tenue de ces instances. À quoi servent ces instances ?"*

C'est peut-être **une boulette de l'inspection académique** qui a envoyé les courriers le 31 mars, jour où devait se tenir le conseil, reporté finalement d'une journée en raison du mouvement de grève. *"Dans tous les cas, c'est maladroit, au pire c'est méprisant"*, conclut Mathilde Marnière. Le CSA est donc reporté au 10 avril et le conseil départemental de l'Éducation nationale qui entérine la carte scolaire aura lieu le 13 avril, pendant les vacances scolaires.